VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mme Victorine Lewis, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de Cour de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'entrée de cela sur l'allée St-Antoine en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 11, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 30 septembre 1869, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, d'après lequel dit plan le dit lot de terre est dans l'îlet No 6 borné par les rues Royale, Dauphine, Forstall et Lizardi, et mesurant 25 pieds de face à la rue Lizardi sur 118 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association

No 12,810 Cour de Circuit des Etats Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre George M Cogan pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à son entrée sur l'allée St-Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le vingtième jour d'août 1901 à midi, la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Séguin et Bartholomew, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1865, et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 15 décembre 1865, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson sur une profondeur de 113 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la dite ligne le...

[illegible]

1° Un certain morceau ou portion de terre situé en la ville de McDonoghville, paroisse de Jefferson, Louisiane, désigné par le numéro 2, dans l'îlet No 83, borné par les rues Periander, Monroe, Madison et Anson, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 3 pouces 3 3/7 lignes de face à la rue Madison, et courant dans le fond 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite propriété est bornée dans le fond par la propriété de Louis McCabe, le lot No 15, dans le haut par lot No 3, et dans le bas par le lot No 1 la propriété de Mme Johanna McCabe.

2° Un autre lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le numéro 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Anson et courant en arrière une distance de 120 pieds entre lignes égales et parallèles (le tout duquel apparaîtra plus en plein en se référant à un devis annexé à un acte de vente pardevant L. L. Langridge, 21 juillet 1891); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
14 juil—14 21 28—août 4 11 18

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix du Premier District.

Le joli cottage et résidence en bois à un étage et mansarde No 817 rue Girod, près de Carondelet.

Succession de Gus T. McCune,

No 65,806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

INSTALLATIONS POUR BUVETTE, COFFRE-FORT EN FER, TABLES, FAIENCE, ETC.

SUCCESSION DE SAMUEL A. TROYAN.

No 63 377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SAMEDI, le 10 août 1901, à 10:30 heures a. m., sur les lieux,

676 ET 630 RUE ST-LOUIS,

Entre la rue Royale et le Passage de la Bourse

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite Cour Division C, daté le 17 juillet 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot d'effets mobiliers, consistant en installations pour buvette, coffre-fort en fer, tables, faïence et divers autres articles, d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant

30 juil—30—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SPLENDIDES TERRAINS POUR BATIR

Rues Canal, Douane, St-Patrick et Bernadotte.

Alfred Lawrence Bergamini et als. vs. Marion May Bergamini et als.

No 65,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 août 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à deux jugements de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le premier rendu le 12 juillet 1901, et signé le 18 juillet 1901, dans l'affaire en partage de A. L. Bergamini vs M. M. Bergamini, No 65,401, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la dite cour Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et le second jugement rendu et signé le 20 juillet 1901, dans la succession de David Louis Bergamini, No 26,856, Division D, par l'Hon. W. B. Sommerville, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant M. S. Mahoney notaire public, le 19 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt-deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, St Patrick et Bernadotte, les dits lots sont numérotés de 1 à 6 inclusivement, et de 11 à 24 inclusivement ...

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage simple en bois No 1601 rue Short à l'encoignure Hickory,

—ET—

Résidence double Nos 7023 et 7025 rue Hickory.

Mme Marie Melançon, femme de Camper Wilson, veuve en mar.

No 63,316, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901, et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 240, borné par les rues Short, Hickory, Fern et Conn, désigné par le No 22 sur un plan de 2093 lots de terre dans Carrollton, fait par Castaing et Celtee, daté le 15 mars 1866, déposé en l'étude de J. B. Augustin, notaire. Et ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles et ledit lot formant l'encoignure des rues Hickory et Short.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant galeries sur la façade et le côté et cinq chambres, citerne, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette derrière une barrière en pieux, elle est connue comme le No 1601 rue Short. Dans le fond du lot est une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc. citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7023 et 7025 rue Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Soniat, notaire.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jayme Magi.

No 59,153 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

... trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée comme une partie du lot No Trois (3) sur un plan de L. Surgi, ancien voyer de l'ancienne municipalité No Un de cette ville et ladite portion de terre mesurant, en mesure américaine, 32' 2" 5''' de face à la rue Ursulines sur 85' 3" 2" de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Jayme Magi, par achat de Pierre Leblanc, d'après l'acte de vente passé pardevant John G. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 13 janvier 1881, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville dans le livre, 113 folio 593.

Les dites ventes devant être effectuées à l'enchère publique par moi, le dit encanteur, d'après les ci après termes et conditions, à savoir: un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés à la date de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantis par lien ou privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, et le 5 pour cent honoraire d'avocats, clause en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, les tranferts de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, etc.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901, en plus et au-dessus de son enchère et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et de payer tous les timbres du revenu devant être apposés à l'acte de vente.

Actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur indépendant.

C. V. Soniat, Louis P. Bryant, Hy Chiapella, Chas. J. Théard, avocats.

Voyez les plans à la Bourse.

28 juil—28—août 4 11 18 25 28

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples. 1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

GRANDE

VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

SUR

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RESIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour, SUCCESSION DE BERNARD A. KERNAN.

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

[illegible]

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN,

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	[illegible]
Six mois	[illegible]
Quatre mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine, avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,